



« Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin, ils arrivent [...] Les jeunes gens sont bienheureux; ils verront de belles choses » **Voltaire, 2 avril 1764**

EDITORIAL

UN HÉRITAGE ÉPISTEMOLOGIQUE PRÉCIEUX

Notre ami Christian Lescureux nous laisse un héritage précieux, celui d'une association historique et savante, forte désormais de 400 adhérents. Née au moment de la célébration du bicentenaire pour faire « connaître la réalité de la révolution française » et notamment celle de la vie de Robespierre, dans sa ville natale et plus largement, elle vient de fêter son trentenaire par la tenue d'un colloque mémorable et une assemblée générale dynamique porteuse de projets d'avenir.

L'Instituteur de la République marœuillois, pendant toute sa carrière de grand pédagogue innovant, avait su intéresser à l'histoire de nombreuses générations d'enfants reconnaissants qui ont tenu à lui rendre hommage dans la presse. Avec des méthodes actives, il aura ainsi éveillé et émancipé de nombreux jeunes esprits principalement issus des classes laborieuses et en faire des citoyens éclairés. Ils se souviennent encore comment leur maître, tirant parti des plans du calendrier des Postes, les avait passionnés dans la recherche de la signification du nom des rues d'Arras, des cahiers de doléances de leur village et de là s'interroger sur la vie des gens.

Pouvait-il alors s'imaginer, en 1987, ce jeune retraité occupé à devenir « historien », que son initiative de créer l'ARBR en réaction à l'idéologie réformiste de François Furet dont il avait perçu les objectifs et les effets, susciterait autant d'intérêt et rassemblerait autant de citoyens souhaitant parler autrement de la Révolution ?

On sait comment son initiative lui permit de rencontrer les plus grands historiens de la Révolution française engagés dans l'organisation du bicentenaire. On connaît aussi son immense culture philosophique, littéraire et historique. Christian n'était pas un autodidacte de l'histoire locale au sens que l'on accorde à ce vocable. Bien qu'il ne soit pas passé par les bancs de l'université d'histoire, il s'est construit une forte personnalité scientifique par ses contacts et ses échanges avec les historiens de son temps, Vovelle, Mazauric, Gauthier (avec qui il contribua à l'édition du tome XI des Œuvres de Robespierre), sa connaissance des historiens de l'École des Annales, une connaissance approfondie du marxisme et par sa longue expérience de pédagogue.

L'originalité de sa démarche tient surtout dans l'articulation dialectique entre la nécessité d'une recherche

Dans ce numéro

- Page 2 : . Dans les caves d'Arras (texte inédit de Christian Lescureux)
. La fonction de l'histoire locale
- Page 3 : . La première loi sociale (Robespierre)
. Publication
- Page 4 : . Les corsaires de Boulogne/mer
. Ce qu'ils ont dit de Robespierre (C. Desmoulin)
- Page 5 : . La formation de la garde nationale toulousaine
. Chacun en pensera ce qu'il voudra (Camille Desmoulin)
- Page 6 : . La destinée des invités au mariage de Camille Desmoulin
- Page 7 : . A propos de la maison de Robespierre à Arras
. Souvenir du « Monde »
- Page 8 : . PV de l'Assemblée Générale du 2 juin 2018

historique méthodique, rigoureuse et savante, empreinte de matérialisme historique et l'engagement militant d'un citoyen devant servir à l'émancipation de ses contemporains.

Appliquée à la Révolution française, cette démarche l'a conduit, au fil d'une activité opiniâtre, à éclairer la réalité locale des événements de cette période et la manière dont les idéaux de la Révolution se sont répandus et diffusés au travers le récit de la vie des gens, le peuple – grand absent de l'histoire officielle – dont il fait un acteur essentiel.

Ce numéro 104, loin de développer un culte, ce qui l'aurait irrité, tente de revenir sur cet apport épistémologique. Il reprend à titre d'illustration quelques-uns de ses articles choisis parmi les deux cents qu'il a écrits pour l'Incorruptible. Nous nous réjouissons de les voir cohabiter avec ceux écrits par ses continuateurs.

Il y a encore tant de choses à apprendre de la Révolution française et à communiquer à la jeunesse d'aujourd'hui.

Alcide Carton

LA REVOLUTION AU PAYS DE ROBESPIERRE

UN TEXTE INEDIT DE CHRISTIAN LESCUREUX EN 1989 LORS DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE: « DANS LES CAVES D'ARRAS. »

En mai 1989, FR3 Nord-Pas-de-Calais-Picardie diffusait un film documentaire original d'une durée d'une vingtaine de minutes: « Robespierre... D'Arras » réalisé par Hervé Guérin. Le Robespierre revenu des études parisiennes, intégré aux sociétés savantes d'Arras était présenté par Jean-Claude Vanfleteren directeur des Rosati. Les premiers combats pour la justice et contre l'absolutisme de l'Ancien Régime du jeune avocat sont évoqués par l'historien local Alain Nolibos à l'aide d'exemples de causes demeurées connues: les affaires du paratonnerre de Saint-Omer, Deteuf, Page et Dupond.

Christian Lescureux, remontant d'une cave d'Arras, relatait au nom de l'A.R.B.R. fondée deux ans plus tôt, le combat de Robespierre en faveur des pauvres et son élection aux États Généraux.

Ses propos télévisés sont restés, et pour cause, inédits à l'écrit. Dans sa modestie habituelle, et malgré notre grande proximité, Christian ne m'avait pas entretenu de sa participation à ce documentaire télévisé.

L'ayant enregistré à l'époque sur magnétoscope VHS, j'ai retrouvé cette bande presque trente ans plus tard.

Quel meilleur hommage pouvais-je rendre à Christian que retranscrire ses propos et les faire partager à tous les lecteurs de l'Incorruptible? Merci Christian, ... pour tout.

Bruno Decriem

« Dans des caves comme celle-ci en 1789 dans la ville d'Arras vivaient 800 à 900 personnes. Robespierre s'intéressait plus particulièrement au sort du petit peuple. C'est ainsi par exemple que la plus pauvre des corporations d'Arras, celle des savetiers, le choisit pour rédiger son cahier de doléances. Il a donc découvert qu'après tout il avait vocation à être le porte-parole de cette population un peu isolée. Alors il est certain que quand sont annoncés les États-Généraux Robespierre s'est tout de suite impliqué dans la grande bataille qui se dessinait. Et c'est ainsi qu'il a commencé ce qu'on appellerait aujourd'hui une véritable campagne électorale dans laquelle il a entraîné sa sœur Charlotte, son frère

Augustin, les amis de la famille et il s'est retrouvé le 26 avril 1789 en la Cathédrale d'Arras député des États-Généraux, pas facilement, en 5ème position sur 8 et quelques jours après il rejoignait Versailles où commençait pour lui la carrière que l'on connaît.

Robespierre a 30 ans, 11 mois, 25 jours. Il ne reviendra qu'une seule fois dans sa ville natale en 1791 mais en ce jour du 26 avril 1789 jour de sa première victoire il ne peut imaginer qu'il ne lui reste que 5 ans à vivre. »

Christian Lescureux (mai 1989)



Christian Lescureux et la fonction de l'histoire locale

Bernard Vandeplas rend hommage à la méthode de recherche de Christian Lescureux

Je ne connaissais Christian Lescureux que depuis l'année 2012 année de mon adhésion à l'ARBR et ma participation au Comité. C'est grâce à lui si je suis à l'ARBR. Pourquoi ?

La réponse est simple: ses articles à propos de Robespierre et l'histoire de la Révolution Française à Arras publiés sur le site et dans le bulletin m'ont donné l'envie d'adhérer aux Amis de Robespierre.

Christian possédait et défrichait son champ du passé, en « bon paysan ». En grand érudit local, spécialiste de Robespierre, il parvenait à appréhender le temps

d'une période donnée, pour une région donnée, détaché pour ainsi dire du temps courant. Respectable et émouvante recherche que nous contait notre ami. C'était un historien local installé dans la connaissance de l'histoire de son pays, mais aussi imprégné de celle de son terroir. Car Christian est bien un historien, saisi par la passion de l'histoire locale, saisi par la passion de l'Histoire en son entier, habité par elle, vivant, à proprement parler, dans le passé de son choix. Son temps de l'histoire était un temps tout proche, la durée dans laquelle il s'installait est une durée intime et personnelle. Ce passé, qui lui devenait tout proche, il le revoyait et le vivait comme, celui de sa famille, de son métier d'instituteur, de sa ville Arras. L'historien local qu'il était ne faisait

pas de l'histoire « professionnellement », mais bien plus par goût.

Ce goût de l'histoire dans ses racines profondes, cette passion de la recherche, cette attirance du passé, la compréhension de la Révolution et des hommes d'hier, comme d'aujourd'hui, ne sauraient avoir les mêmes résonances que chez l'historien professionnel. Mais il était utile cependant pour l'établissement minutieux des faits – notamment sur Robespierre – et la recherche l'universitaire n'aura jamais assez besoin d'hommes engagés comme lui.

Merci à lui pour ses exemples clairs d'épistémologie historique.

Bernard Vandeplas,

LA REVOLUTION DE ROBESPIERRE

Christian Lescureux, l'historien arpenteur du passé est aussi un citoyen inscrit dans son temps. En témoigne ici, la manière dont il rapporte sa lecture de la pensée politique de Robespierre à l'actualité d'aujourd'hui. Son éditorial demeure d'une brûlante actualité.

« LA PREMIERE LOI SOCIALE »

« ...Dans tout pays où la nature fournit avec prodigalité aux besoins des hommes, la disette ne peut être imputée qu'aux vices de l'administration ou des lois elles-mêmes, les mauvaises lois et la mauvaise administration ont leur source dans les faux principes et dans les mauvaises mœurs. C'est un fait généralement reconnu que le sol de la France produit beaucoup au-delà de ce qui est nécessaire pour nourrir ses habitants, et que la disette actuelle est une disette artificielle... »

Le négociant peut bien garder dans ses magasins, les marchandises que le luxe et la vanité convoitent, jusqu'à ce qu'il trouve le moment de les vendre au plus haut prix possible; mais nul homme n'a le droit d'entasser des monceaux de blé à côté de son

voisin qui meurt de faim.

Quel est le premier objet de la société ? C'est de maintenir les droits imprescriptibles de l'homme.

Quel est le premier de ces droits ? celui d'exister.

La première loi sociale est donc celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister; toutes les autres sont subordonnées à celle-là; la propriété n'a été instituée ou garantie que pour la cimenter; c'est pour vivre d'abord que l'on a des propriétés. Il n'est pas vrai que la propriété puisse jamais être en opposition avec la subsistance des hommes. Les aliments nécessaires à l'homme sont aussi sacrés que la vie elle-même. Tout ce qui est indispensable pour la conserver est une propriété commune à la société entière, il n'y a que l'excédent qui soit une propriété individuelle, et qui soit abandonné à l'industrie des commerçants. Toute spéculation mercantile que je fais aux dépens de la vie de mon semblable n'est point un trafic, c'est un brigandage et un fratricide. »

Ce passage est extrait du discours sur « Les subsistances et le droit à l'existence » prononcé le 2 décembre 1792 à la Convention. On le trouve dans le recueil de 32 discours de Robespierre que viennent de publier Yannick Bosc, Florence Gauthier et Sophie

Wannich sous le titre « Pour le bonheur et la liberté » (Aux éditions « La fabrique »)

Dans le commentaire qui précède ce texte les auteurs écrivent : « Nous sommes ici à la naissance d'une conception de l'économie que l'on peut qualifier de socialiste, dans laquelle le droit social vient limiter le droit privé, pour assurer le droit à l'existence de chacun, but de la société. »

À l'entrée du XXI^e siècle, est-ce trahir la pensée de Robespierre que de substituer au « sol de la France », « les richesses de la planète », à « la disette », « la faim dans le monde », à la « subsistance des hommes », « l'ensemble des besoins des hommes », que sont certes le « droit sacré aux aliments » mais aussi le « droit à l'éducation », « au logement », « à une vie digne » pour tous, dans le moindre recoin de la terre ? Quant aux « mauvaises lois » que dénonce Robespierre est-il interdit de les trouver aujourd'hui en premier chef dans « la loi du marché et de la libre et sacro-sainte spéculation » et « la mauvaise administration » dans celle du monde actuel, dictée par les sept plus grandes puissances de la planète ?

Christian Lescureux
Editorial du N° 35 de
l'Incorruptible janvier 2001

PUBLICATION

Camille et Lucile Desmoulins

par Hervé Leuwers (Ed. Fayard février 2018)

Hervé Leuwers, professeur à l'université de Lille III et déjà auteur d'un excellent « Robespierre » nous livre une belle biographie croisée du couple Desmoulins « Camille et Lucile Desmoulins. Un rêve de république. » aux éditions Fayard. Doté d'un appareil critique impeccable (notes, sources, bibliographie) l'ouvrage n'est ni une justification, ni une réhabilitation mais opte pour une démarche de compréhension, ce qui n'exclut pas un travail « en sympathie » envers ses deux personnages.

La vie mouvementée de Camille Desmoulins est celle d'un acteur important de la Révolution doublé de celle d'un écrivain talentueux issu des Lumières. Il laisse le souvenir d'un « écrivain patriote, l'une des voix de la liberté », à la plume souvent moqueuse et acerbe. C'est un révolutionnaire de la première heure (« le grand homme du 12 juillet 1789 »), républicain à sa manière et partisan des démocrates de la Constituante. Il combattit sans relâche les partisans de l'Ancien Régime ainsi que tous ceux qui progressivement et successivement veulent arrêter le processus révolutionnaire, les constitutionnels, les brissotins enfin.

Pourtant à partir de l'été 1793, déçu dans ses idéaux, Camille

s'éloigne progressivement du gouvernement révolutionnaire de salut public qui se constitue. Son dernier combat pour la clémence dans son « Vieux Cordelier » contre les hébertistes et parfois contre certains membres des Comités va le perdre. Englobé dans la chute des indulgents avec Danton, victime d'un procès à charge, il est guillotiné à 34 ans.

Lucile, sa jeune épouse, femme de son siècle, lui reste à jamais liée, ayant embrassée les idées, les combats et finalement la même mort tragique que son mari.

La postérité réhabilitera en quelque sorte le couple Desmoulins comme le montre parfaitement la fin du livre.

Robespierre, qui fut un ami du couple Desmoulins, a été rendu responsable de leur mort même si la réalité est en fait plus complexe. Camille n'était parfois pas sans contradictions et s'était notamment compromis avec certains personnages contestés, comme l'aristocrate Dillon. De plus il comptait beaucoup d'ennemis parmi les membres influents des Comités.

Hervé Leuwers a réussi à donner vie à ce couple engagé en Révolution, couple dont la fin tragique ne peut que nous émouvoir. Pourtant, ces jeunes gens rêvaient d'une République du Bonheur pour tous.

Bruno DECRIEM



LA REVOLUTION AU PAYS DE ROBESPIERRE

Nous avons choisi de publier à nouveau cet article de notre ami Christian Lescureux, tant il nous est apparu illustratif de sa démarche d'historien local : faire connaître la révolution au plus près de la vie de gens, et pour cela allier rigueur méthodologique et souci de rendre accessible par la clarté du style à tout lecteur.

On notera particulièrement la manière dont il expose un imposant travail de recherches aux archives départementales du Pas-de-Calais et articule cette documentation avec le contexte politique et chronologique de la révolution.

CORSAIRES DE BOULOGNE SUR MER AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE

Le 31 janvier 1793, la Convention autorisait la guerre de course contre les navires ennemis et c'est sans attendre que des armateurs boulonnais s'y engagèrent.

C'est ainsi que quelques jours plus tard, le 6 février 1793, le Conseil Général du District de Boulogne-sur-Mer est saisi d'une demande du citoyen François Trudin qui sollicite la délivrance : « d'une lettre de marque et permission de faire armer et équiper en guerre un navire nommé le corsaire *L'EGALITE*, du port de 20 tonneaux, actuellement en ce port. Laquelle marque lui a été à l'instant accordée et remise après avoir été numérotée et paraphée conformément à la lettre du ministre du 3 du présent mois, à la charge par le dit citoyen armateur de faire enregistrer la lettre de marque au tribunal de commerce... »¹

Le même jour, mêmes démarches du citoyen Defurnes pour armer le corsaire *LE SAINT BENOÎT*, de 4 tonneaux, puis des citoyens Lamoury et Fontaine pour le corsaire *LA SURVEILLANTE*, de 5 tonneaux.

Du 7 au 14 février, 6 autres corsaires reçurent leur lettre marque : *LA LIBERTE*, *L'AMI DE LA LOIX* (sic), *LE MARODEUR* (sic), *LA FORTUNE*, *LIBERTE*, *LE REPUBLICAIN*.

Ces vaillants navires de courses n'étaient ni imposants, ni fortement armés. La plupart de dépassaient pas les 10 tonneaux. Ainsi *LE DIABLE VOLANT*, qui sera construit et armé en l'an IV commandé par le capitaine Jean Sauvage, ne jaugeait que 9 tonneaux et n'était armé que de 30 fusils, 22 paires de pistolets, 30 sabres, mais d'aucun canon. L'équipage ne comptait que 34 marins.

En ces temps de disette, la marchandise interceptée était particulièrement bienvenue et dans les jours qui

suivaient elle était vendue aux enchères, sous la responsabilité du Tribunal de Paix du Canton. Par exemple, du 7 au 12 germinal de l'An IV on procéda à la vente du navire « *L'Anna* » de Londres et de sa cargaison. La capture s'était faite en mer par le corsaire *LE RUSE* dont le capitaine boulonnais était Oudart Fromentin et l'armateur le citoyen Tiesset.

La marchandise saisie consistait en 100 douzaines de peaux de veau, 59 pièces de bœuf salé, une importante quantité de beurre salé en provenance d'Irlande, 20 pièces de toile blanche et 260 pièces de toile grise.

Le tout fut adjugé pour la somme de 16 665 livres 18 sols et 11 deniers et le navire lui-même pour 6 300 livres.

Les frais de l'expédition et prélèvements divers s'élevèrent à 5 295 livres 19 sols à quoi il fallut ajouter 1 sol par livre pour la Caisse de Secours aux invalides de la Mer

La capture de l'Anglais *Le Charles* par *LE RUSE* rapporta tous frais déduits, rapporta 63 368 livres.

Le 10 pluviôse an V, le corsaire *L'UNITE* commandé par Robert Carry captura *Le Belfast* pour le profit important de 442 094 livres et peu après le *Cambria* pour 78 285 livres.

Le même mois la capture de l'Anglais « *Resolution* » fut faite de conserve par *LE RUSE* et *L'UNITE*.

Le produit de la vente des navires capturés était réparti à égalité en 3 parts entre l'Etat, l'armateur et l'équipage.

Pour celui-ci, le capitaine avait droit à 12 parts, les deux capitaines adjoints à chacun 10 parts, les 3 lieutenants à 8 parts, l'écrivain à 4 parts, l'interprète à 4 parts, le charpentier à 2 parts, chaque matelot à 1 part 72, le mousse à 14 part...

Ainsi, pour l'expédition qui dura du 11 prairial an IV au 29 thermidor an V, le capitaine du *DIABLE VOLANT* reçut la somme de 2 500 livres, chaque capitaine en second 1 800 livres et le mousse 250 livres.

La Convention interrompit l'activité des corsaires en juin 1793. Elle reprit quelque temps en thermidor an III puis de ventôse an IV à prairial an IX.

Au total 154 corsaires partirent du port de Boulogne, réalisèrent 201 prises et firent 1 967 prisonniers.

¹Réf. : "Archives départementales du PdC, cotes IL/320 et 2L4/9 et Histoire de Boulogne de A. Lottin.

Christian Lescureux L'Incorruptible N° 82

CE QU'ILS ONT DIT DE ROBESPIERRE

(Extrait de « Camille et Lucile Desmoulins » par Hervé Leuwers—page 211)

Le 11 janvier 1792, Camille Desmoulins est aux Jacobins. Il entend Robespierre dénoncer les ambitions de l'exécutif et le piège d'une offensive menée sous l'autorité du roi. Camille partage l'émotion dans les tribunes et la décrit aux patriotes de Millau :

« Je suis en ce moment encore dans l'enthousiasme. Ce discours sera relu dans toutes les sections, dans tous les clubs et dans toutes les maisons des patriotes; partout on admirera, on aimera surtout l'auteur [...] Ceux qui ont été ses camarades de collège, et même ceux qui l'année dernière ont été ses camarades à l'Assemblée nationale ne reconnaissent plus Robespierre depuis longtemps. D'homme d'esprit, il est devenu éloquent, et maintenant le voilà sublime par intervalles. On dirait qu'il grandit d'un pied tous les mois, tant il est vrai que le foyer du talent c'est le cœur. Quand, il y a deux ans, je l'annonçais à la France, dans mon journal, comme un Caton, j'étais bien loin de prévoir qu'il s'élèverait jamais à la hauteur du talent de Démosthène »

LA REVOLUTION EN PROVINCE

La Révolution à Toulouse (5)

La Garde nationale – Première partie

La formation de la Garde nationale toulousaine

Une autre nouveauté apportée par la Révolution, c'est la formation des Gardes nationales. Au début d'août 1789, toute la France était en armes ; dans la plupart des villes et des bourgs s'étaient créées ce qu'on appelait des « milices bourgeoises » car elles étaient entre les mains de la bourgeoisie. Certaines d'ailleurs étaient apparues avant même le 14 juillet, comme à Gaillac, à Marseille, à Montpellier, à Limoux, etc. Mais c'est la création, le 13 juillet, de la milice parisienne, puis la « grande peur », qui généralisèrent dans toute la France la création de milices.

Le 15 juillet, La Fayette fut nommé colonel général de la milice parisienne et il lui fit adopter le titre de Garde nationale. Ce titre fut bientôt choisi par toutes les milices bourgeoises qui s'étaient formées en France. De même, le règlement et l'uniforme de la Garde nationale parisienne, décidés le 31 juillet par l'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, furent copiés par la plupart des Gardes nationales de France. Cet uniforme était tricolore : habit de drap bleu, veste et culottes blanches, parements et collets rouges. Mais il faudra attendre le 12 juin 1790 pour voir apparaître un premier règlement général de toutes les Gardes nationales de France.

En attendant, chaque localité organisait la sienne à sa guise. A Toulouse, la Garde bourgeoise, qui s'était formée vers le 20 juillet, avant la « grande peur », avait été autorisée par un arrêt du Parlement. Elle se recrutait par quartier, parmi les volontaires, sans aucune exclusion. En août, elle fut divisée en quinze légions, dont une de cavalerie. Certains quartiers ne formaient qu'une légion, d'autres en recrutaient plusieurs : trois à Saint-Etienne, par exemple, deux à Saint-Barthélémy. Les chefs étaient élus et choisis généralement parmi des nobles riches : le comte Potocki, d'origine polonaise, le président du Parlement Daste de Meillan, ancien officier de cavalerie, le comte Jean Du Barry, le marquis de Grammont, le marquis de Montlezun, le marquis de Caumel, tous furent élus colonels de légion. Trois roturiers seulement, c'est-à-dire des non-nobles, accédèrent à ce grade : Conte, Sabatier et Rouquier.

On pourrait donc croire que la Garde nationale de Toulouse était très aristocratique. Cependant, elle comprenait aussi des légions patriotes, par exemple celle de Saint-

Nicolas, sur la rive gauche de la Garonne. Parmi les patriotes les plus notables de la Garde nationale toulousaine, citons Dominique Dupuy, le onzième et avant-dernier fils d'un maître-boulangier aisé de la rue de la Pomme. Négociant, il devint membre de la Société des amis de la constitution de Toulouse, puis fut élu lieutenant-colonel du 1^{er} bataillon de volontaires de la Haute-Garonne. Malgré une brillante carrière, il fut arrêté à Nice sur ordre des représentants en mission Barras et Fréron, pour avoir selon eux tenu des propos contre-révolutionnaires, puis fut transféré à la Conciergerie de Paris le 7 février 1794. Le 23 mai, il comparut devant le Tribunal révolutionnaire et fut acquitté mais détenu jusqu'à la paix. En décembre, il rejoignit l'armée d'Italie où sa bravoure devint légendaire. Il mourut durant la campagne d'Égypte et les Toulousains ont donné son nom à la place où se trouve la Halle aux Grains et qui fut ornée d'une pyramide en son honneur.

L'opposition entre légions aristocratiques et légions patriotes donna lieu à de nombreux conflits, parfois sanglants, au sein de la Garde nationale de Toulouse, conflits dont il sera question dans un prochain article.

Anne-Marie Coustou



Dominique Dupuy

CHACUN EN PENSERA CE QU'IL VOUDRA...

Il est parfois des déclarations, discours ou écrits de la période révolutionnaire qui nous rappellent étrangement les situations nationales ou internationales que nous vivons aujourd'hui, ou inversement des situations contemporaines qui nous rappellent les aléas de la période révolutionnaire. Mais peut-être que tout le monde n'a pas la même lecture de ce qui s'est dit alors, ou de ce qui se passe aujourd'hui. Cette rubrique propose un extrait de discours ou un article de presse sans commentaire. Ainsi, chacun en pensera ce qu'il voudra...

« Il en est de l'Assemblée Nationale, comme du corps humain. Elle a aussi ses ordures »

Camille Desmoulins, s'en prenant à l'abbé Maury

LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA REVOLUTION

La destinée des invités au mariage de Camille et Lucile Desmoulins (*)

Dès les premiers instants de la Révolution, Camille Desmoulins s'est illustré contre la monarchie, et pour une défense sans limite de la liberté de la presse : « Je n'invoque qu'une chose : la liberté de la presse pour moi ; et contre moi, j'en permets jusqu'à la licence ».

Nul doute que les 14 amis qu'il invite lors de son passage chez le notaire le 27 décembre 1790 partagent à cette date, ses convictions, ses principes ou son besoin de fidélité. Les destins de ces personnalités de la première année de la révolution seront très divers : l'un sera emporté par la maladie quelques mois plus tard, sept subiront le châtimement de la guillotine, cinq traverseront les événements sans trop de problèmes malgré parfois des revirements spectaculaires, et le dernier dont je n'ai pas retrouvé la trace était le prêtre qui célébrera la cérémonie à Saint-Sulpice deux jours plus tard.

Parmi eux, **Vieville des Essarts** représente la famille Desmoulins retenue à Guise. Citons d'abord les cinq témoins :

Maximilien Robespierre, l'ami entre tous, le condisciple du collège Louis-Legendre, celui dont Camille partage les principes et l'action à l'Assemblée, futur parrain de son fils Horace, mais aussi celui qui ne pourra empêcher son exécution, mourra donc lui aussi sur l'échafaud le 10 thermidor de l'An II, sans jugement, avec ses fidèles.

Jérôme Pétion, dont Camille souligne la constance et la fidélité aux principes de la révolution, partage de nombreuses visions communes avec celui-ci. Il sera guillotiné avec Robespierre le 28 juillet 1794.

Jacques Brissot, fondateur du « Patriote français », tribun des idées révolutionnaires. Camille s'en méfia à la suite de sa position devant la fuite du roi, son encouragement à la guerre, et définitivement après le 10 août 92. En rupture avec la commune de Paris, exclu du club des Jacobins et considéré chef de la Gironde par le Tribunal Révolutionnaire, il mourra sous le couteau de la guillotine le 31 octobre 1793.

Brulard de Sillery, l'un des premiers membres de la noblesse à rallier le Tiers-Etat. Fin 1792, il se démarquera de

Camille en prônant l'offensive militaire. Ses sympathies orléanistes l'incluront dans le procès des Girondins et il mourra avec Brissot le 31 octobre 1793.

Louis-Sébastien Mercier se met entièrement au service de la Révolution dès 1789. Il est fondateur avec Marca des *Annales Patriotiques et littéraires*, journal très populaire aux Jacobins. Lié à Brissot, il restera fidèle à la Gironde et sera arrêté le 3 octobre 1793. Jamais jugé, il restera détenu jusqu'à la chute de Robespierre puis réintégré à la Convention. Il ne joua plus de rôle important puis s'opposa publiquement à Bonaparte après le 18 brumaire. Il mourra dans l'anonymat le 25 avril 1814.

A la surprise du notaire, Camille amène avec lui une « délégation » de huit autres amis fidèles, ceux à qui il pense devoir sa culture, son patriotisme ou sa renommée :

L'abbé Bérardier, le Principal que Camille a connu au collège à Paris, a été spécifiquement remercié par lui dans son *Epître à Messieurs les administrateurs du collège Louis Legendre* publié en août 1794 : « L'enfance ici se croit sous le toit paternel : / Ô Bérardier ! Reçois cet adieu solennel. » C'est à lui que la cérémonie du mariage est confiée, et Camille s'en explique ainsi : « *L'aristocratie à part, je ne connais aucun ministre des autels plus respectable que M. Bérardier* ». Qu'est-il devenu dans la tourmente révolutionnaire ?

Honoré Gabriel Riquetti comte de Mirabeau, s'est jeté avec ardeur dans la révolution naissante. Hervé Leuwers écrit : « *Camille éprouve une grande fierté d'être admis dans l'intimité du grand homme qui l'encourage à publier, l'initie à l'art de la politique, l'introduit dans les milieux patriotes* ». Mais il mettra très vite quelques bémols à son admiration pour le tribun, et dans l'homme il devinera le corrompu. Gravement atteint par la maladie, Mirabeau mourra dans son lit à 42 ans, le 2 avril 1791.

Marguerite Louis François Dupont-Dutertre ne crée aucune inimitié autour de lui et gravit les échelons de la Révolution jusqu'au 21 novembre 1790 où il devient ministre de la Justice.

Accusé de protéger les conspirateurs, d'avoir entravé la liberté de la presse, il sera condamné à mort par le tribunal Révolutionnaire et exécuté le 29 novembre 1793.

Antoine Pierre Joseph Marie Barnave : élu à la présidence de l'assemblée en octobre 1790, il est à l'apogée de sa gloire. Il deviendra rapidement plus modéré et se fera le défenseur de la monarchie et de la famille royale après la fuite du roi à l'été 1791. Albert Soboul dira de lui : « *Son évolution politique s'inscrit de façon plus générale dans le développement d'un courant conservateur qui s'efforce en 1791 de contenir la poussée démocratique* ». Après le 10 août 1792, la découverte d'un document compromettant dans le cabinet du roi mettra fin à sa carrière politique : arrêté le 19 août, il ne sera condamné à mort que 15 mois plus tard et guillotiné le 29 novembre 1793.

Les frères Lameth : leur participation à la guerre d'indépendance en Amérique les gagne aux idées nouvelles. **Charles** se rapproche bien vite du Tiers-Etat et soutient le principe de la liberté de la presse, cher à Camille. **Alexandre** fait de même et se fait remarquer le 4 août par ses propositions d'abolition des privilèges. Il dénonce le rapprochement de Mirabeau avec la cour. Leur attitude changera radicalement lors de la fuite du roi et ils firent tout pour renforcer la monarchie. Après diverses pérégrinations en exil, ils reprirent du service sous l'Empire. Ils moururent paisiblement, Charles le 28 décembre 1832, Alexandre le 18 mars 1829.

François Guillaume Jean Stanislas Andrieux devient avocat en 1789 et entre dans les services de liquidation de la Dette. Il juge préférable de quitter Paris après la chute des Girondins, reparaît sous le Directoire, mais revient à la vie littéraire et au professorat en 1802. Il mourra à Paris le 10 mai 1833.

(*) *Informations recueillies par Yves Adam dans « Histoire et dictionnaire de la Révolution française » de Jean Tulard, et le « Dictionnaire historique de la Révolution française » d'Albert Soboul, à partir de la liste des invités mentionnée par Hervé Leuwers dans « Camille et Lucile Desmoulins » Ed. Fayard 2018*

LA VIE DE L'ARBR

A propos de la maison de Robespierre à Arras

Depuis de nombreuses années, l'ARBR a mené une bataille pour la reconnaissance d'un site dédié au plus illustre citoyen d'Arras. Les lecteurs de l'Incorruptible sont nombreux à demander où nous en sommes de la maison de Robespierre à Arras. A ce sujet, voici un extrait du rapport d'activités présenté lors de l'Assemblée Générale du 2 juin dernier, suivi d'un extrait du courrier que nous avait envoyé Christian Lescureux le 24 février 2017.

Depuis 2016, la situation a favorablement évolué. Les Compagnons ont quitté le site et la mairie en a fait un lieu de visite pour les touristes. Une permanence de l'Office de Tourisme les accueille d'ailleurs trois après-midis par semaine, dont le week-end. Quelques calicots rappelant le Robespierre arrageois ornent les murs, son buste y reste exposé et quelques affichettes rappellent les faits marquants de la Révolution. Le maire d'Arras voit plus grand dans le contenu muséographique de cette maison, en particulier avec des outils informatiques performants, mais il reste dans l'attente de possibilités de financement.

Nous restons cependant sur notre faim concernant deux aspects du projet : D'abord, l'ARBR a été tenu à l'écart des travaux de la commission scientifique chargée de définir l'objectif et le contenu de ce musée (même si deux personnalités membres de l'ARBR y ont participé, mais à titres divers). D'autre part, nous avons toujours relié la question du musée à la création d'un centre de documentation et de recherche. Or, l'étage de la maison qui exigerait certes des travaux de réfection de plancher, nous semble être le lieu adéquat pour mettre à la disposition des historiens, chercheurs et étudiants le grand nombre de documents dont nous disposons. Notons que le directeur de la médiathèque semble toutefois disposé à trouver un site propice à ce projet.

Yves Adam

« ...Rappelons que nous nous sommes défendus de vouloir faire de cette maison un lieu de culte. Nous demandions une juste reconnaissance par la ville, au nom de l'intérêt porté à son histoire, de l'importance du personnage (non sans espérer qu'une meilleure connaissance du personnage fasse reculer sa légende noire).

Mais le projet initial de la S.E.R (que nous avons à plusieurs reprises fait nôtre) était surtout d'ériger un buste de Robespierre à Arras, ce qui était d'une autre portée : à savoir, magnifier l'action d'un grand révolutionnaire et rendre la ville fière de son illustre citoyen.

Quand nous avons fait faire (à nos frais) une copie en bronze du buste de l'Hôtel de ville, c'était avec l'espoir, dans le cadre du bicentenaire, d'ériger ce buste en place publique (face au théâtre par exemple). Nous n'avons pu persuader la municipalité d'alors et nous sommes rabattus sur la cour du lycée qui porte son nom.

Et même un instant, nous avons lancé l'idée d'un monument à Robespierre sur une colline de l'Artois, la commission culture du Conseil Général du Pas-de-Calais, n'étant pas indifférente alors à cette idée.

Edifier un buste est-il encore dans nos projets ? Ne pas risquer de faire du succès pour la Maison la conclusion de nos activités. Il faut bien sûr fêter le trentième anniversaire de l'ARBR, mais attention à ne pas privilégier le souvenir du passé au détriment du combat qui reste à mener, notamment pour développer la réflexion sur la et les Révolutions, les changements de sociétés, et les rapports actuels entre politique et histoire... »

Christian Lescureux

Souvenir du « Monde »

Une lectrice de Castelnaudary nous a envoyé plusieurs coupons de presse, qu'elle avait soigneusement gardés depuis 1991. Il s'agit de commémorations du 10 thermidor (28 juillet 1794) agrémentées d'une citation de Robespierre ou Saint-Just, parues dans le journal « le Monde » jusqu'en 2004. Ci-contre celui de 1993.

C'était une bien belle idée, qui mériterait d'être reprise.

Question : qui donc est à l'origine de cette initiative ? Le mystère demeure à ce jour...

Anniversaires

— Il y a cent quatre-vingt-dix-neuf ans, le 28 juillet 1794, mouraient

Georges COUTHON,
Joseph LE BAS,
Augustin ROBESPIERRE,
Maximilien ROBESPIERRE,
Louis-Antoine SAINT-JUST,

« Pourquoi demeurer dans un ordre de choses où l'intrigue triomphe éternellement de la vérité, où la justice est un mensonge... »

Robespierre.

25

LA VIE DE L'ARBR

Procès-verbal de l'Assemblée Générale des Amis de Robespierre

2 juin 2018

L'Assemblée générale de l'ARBR s'est tenue le 2 juin 2018 à l'Espace Saint-Eloi d'Arras. 16 membres étant physiquement présents et plus du quart des adhérents à jour de leur cotisation ayant fait parvenir un pouvoir, l'assemblée a pu délibérer valablement.

Un hommage à Christian Lescureux, fondateur de l'ARBR, a débuté les travaux

Le rapport général d'activités a été présenté par Yves Adam. Il a essentiellement porté sur le fonctionnement du Comité Directeur, la parution du bulletin trimestriel, la communication interne et externe, les conférences et expositions, la recherche historique et documentaire, les publications, les liens avec les associations amies de la Révolution française, notre défense de l'Office Culturel d'Arras, la célébration du trentenaire de l'ARBR (colloque et documentaire-fiction), et la maison de Robespierre. Le rapport a été complété par :

- **rapport sur les adhérents** (Jean-Claude Martinage) : près de 400 adhérents (100 nouveaux en 5 ans) dont 64 dans le Pas-de-Calais, 81 en Ile de France et 37 à l'étranger, le reste se répartissant dans les différentes régions de France.

- **rapport sur notre bibliothèque et nos brochures** (Jean-Claude Martinage) : 600 ouvrages temporairement hébergés dans de mauvaises conditions à la bibliothèque de Saint-Laurent Blangy. 25 brochures ont été éditées par l'ARBR depuis sa création .

- **rapport sur le site** (Alcide Carton) : plus de 200,000 visiteurs depuis la création du site en février 2016. Nos objectifs demeurent :

1. S'approprier collectivement le site : Faire vivre un comité de rédaction
2. Achever de publier l'ensemble des productions antérieures (articles des anciens bulletins, publications, travaux des membres de l'association)
3. Développer la rubrique pédagogique à destination des élèves et étudiants.
4. Travailler en réseau avec notre page facebook
5. Améliorer les relations entre le Comité directeur et les adhérents de l'association

- **rapport sur le film documentaire** (Alcide Carton) : le film porte sur l'émergence de la pensée de Robespierre à Arras. L'ARBR en est le producteur, et la réalisation est à l'actif de l'APIA, association de jeunes cinéastes originaires de la section cinématographique du Lycée Guy Mollet d'Arras. Le visa de contrôle a été délivré, ce qui permet maintenant de passer à la copie des DVD et à diverses projections privées.

La discussion a permis l'émergence de souhaits : une historiographie du Robespierre des historiens, une histoire des comités locaux de l'ARBR, et une histoire de l'ARBR pour les 40 ans de l'association.

VOTE : unanimité des 16 votants avec leurs pouvoirs

Le rapport financier a été présenté par Olivier Duquesnoy. Nos disponibilités au 31 décembre 2017 sont de 10.678€ (14.802 fin 2015). Les dépenses exceptionnelles (film et colloque) nous ont conduits à piocher sur nos réserves à hauteur de plus de 4.000€ sur les deux années.

VOTE : unanimité des 16 votants avec leurs pouvoirs

VOTE sur le montant de la cotisation : 11 voix pour le maintien actuel de la cotisation des membres actifs (10, 15, ou 30 € au choix de l'adhérent et 5 euros pour les étudiants), 4 contre et 1 abstention.

Modification des statuts : modifications mineures à l'article 2 et introduction de la notion de membre associé à l'article 3, à destination d'associations ou d'organisations, pour lesquelles la cotisation est portée à 20 €.

VOTE : unanimité des votants avec leurs pouvoirs

Motion d'orientation (Alcide Carton, président) : elle porte sur l'héritage laissé par la disparition de C. Lescureux et la nécessité de poursuivre notre action .

VOTE : unanimité des 16 votants avec leurs pouvoirs

Election du comité directeur : 3 nouveaux membres ont été élus. L'ensemble des membres du comité sera publié dans le prochain numéro

Chacun des rapports est disponible pour les adhérents qui en font la demande.